

## **H+ au volontariat lundi de Pentecôte : la direction ne veut pas payer**

Mardi 19 mai, la direction a annoncé dans les briefings de l'équipe B des volontaires pour... le lundi de Pentecôte, férié, du 24 mai.

Les horaires seront **de 6h15 du matin à...16h de l'après-midi !** Soit près de **10h** de suite !

### **Comment seront payées les H+ : des embrouilles en guise d'explications**

La direction a commencé par annoncer que les H+ seraient majorées de 25% car ce lundi de Pentecôte ne serait pas un jour férié, mais un jour de « solidarité ».

**C'est faux : la loi permet, en cas d'accord d'entreprise, de bénéficier du jour férié si une journée équivalente est reversée au titre de la solidarité.**

A Saint-Ouen, la direction nous prend une journée d'annualisation pour les salariés en équipe et une journée RTT pour les salariés en normal.

**Les salariés de Saint-Ouen continuent donc de bénéficier du lundi de Pentecôte férié.**

Si la direction veut des volontaires ce lundi férié, il faut donc les payer avec les majorations d'un jour férié. **Il faut payer les heures 100% + 75 % de majoration. Donc 175%.**

### **Pas de volontaires en équipe B : la direction cherche un « compromis ».**

La direction n'a pas trouvé de volontaires en équipe B. Dans certains ateliers, elle a réuni les équipes jusqu'à 3 fois, comme en Logistique, pour tenter de les convaincre d'être volontaires.

Elle a fini par proposer que les 3h dépassant l'horaire du matin, de 13h à 16h soient majorées à 75%. Toujours avec l'argument bidon que les 7 premières heures correspondraient au jour de solidarité.

Mais comme elle n'avait toujours pas assez de volontaires, la direction tente maintenant d'en trouver dans l'équipe A.

### **La direction a besoin de nous : elle doit payer ce qu'elle nous doit.**

La direction veut des volontaires mais chipote quand il s'agit de payer !  
Ce n'est pas la meilleure façon de chercher des volontaires !

Surtout qu'elle nous a déjà cassé le WE de la Pentecôte avec des H+ CMOD, non payées !  
Le vendredi de repos RTT pour l'équipe B, la nuit du vendredi au samedi pour l'équipe de Nuit et le samedi matin pour l'équipe A.

Sans même parler du blocage de nos salaires, des retraites chapeau, des rachats d'actions, etc...

**Un jour férié en H+, c'est 175% !**